

Décision

Générale

colonial

Décision n° 439 19/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 377 en date du 7 avril 1949, licenciant Hoch Roble, infirmier, 6e échelon, an service à l'hôpital colonial, est rapportée. Est acceptée pour compter du 1er avril 1949, la démission de son emploi offerte par Hoch Roble, infirmier, 6e échelon, en service à l'hôpital colonial.